



CODERPA

REUNION DE BUREAU DU 02 MARS 2015

Compte-rendu



Etaient présents :

Monsieur Gérard MIRAULT - Vice-Président du CODERPA

Madame Oana BARRE - Concorda Logis

Madame Josianne BELTRAN - UNRPA

Madame Gabriel BELTRAN - UNRPA

Madame Jackie BENOIST – comité féminin

Madame Hélène BRIATTE - CFDT UTR 34

Madame Claudette CADENE - France Alzheimer 34

Madame Sylvie DE BEARN - Coordinatrice CODERPA

Monsieur Jean-Claude FLAMME - FO

Monsieur Jean FREZOU - CFE CGC

Monsieur Jacques GALLETTO - UDAF

Monsieur Eric LACOSTE - CARSAT

Madame Martine LAURENT - Présence Verte Services

Mademoiselle Jessica MAZOYER - CLCPH

Madame Odette PELARDY-AMANTON - FGR

Monsieur Jean-Pierre REFFREGER - CFE CGC

Madame Marina SECALL-BERSINGER - FNADEPA 34

Monsieur André SIMAR - ADMR

Monsieur Simon SITBON - CFDT

Monsieur Roland TEMPESTI - RSI

Étaient excusés :

Madame Hélène GIOVANNINI - FSU
Monsieur Jean-Claude JAMOT - Génération Mouvements
Madame Françoise LECLERQ-MELON - UNSA
Monsieur Patrice SIFFLET - FO
Madame Patricia WEBER - UDCCAS

Monsieur Mirault ouvre la séance à 09h35.

Il remercie les présents, liste les personnes excusées et demande s'il y a des impératifs de départ ?

- Certains doivent partir à 11h, et d'autres à 11h30.

Adoption du PV de la réunion du 19 janvier 2015 corrigé :

Il a été modifié en fonction de ce qui a été dit lors du dernier Bureau. Il demande si certains ont des objections/modifications ?

- Monsieur Lacoste ne prend pas part au vote car il était absent. Tous les autres sont pour. **Le PV est adopté à l'unanimité (-1).**

Adoption du PV de la réunion du 02 février 2015 :

Monsieur Sitbon soumet une requête : il trouverait plus judicieux, au niveau de la liste des personnes présentes dans le compte rendu, que le Vice-Président soit en tête de liste, sans l'étiquette de son organisation. Tout le monde est d'accord.

Adoption du compte rendu du 02 février à l'unanimité.

Monsieur Lacoste et Mesdames Secall-Bersinger et Briatte ne prennent pas part au vote car ils étaient absents.

Tous les autres votent pour : **le PV est adopté à l'unanimité (-3).**

Il rappelle que durant ce Bureau, Madame Laura Baron est venue présenter la MAIA Cités Maritimes dont elle est le pilote. Il a également été question du règlement intérieur ; il demande aux membres s'ils ont eu le temps d'y jeter un œil.

Questions diverses :

Pas de questions diverses (sauf les impératifs horaires).

Point sur l'organisation et le fonctionnement des commissions :

Monsieur Mirault demande aux pilotes de transmettre les ordres du jour à Madame De Béarn 15 jours avant la date de leurs commissions, pour qu'elle puisse les transférer à temps.

Les pilotes doivent également relire les comptes rendus des précédentes réunions.

Il faut également transmettre les documents à préparer au préalable à Madame De Béarn afin qu'elle ait le temps de faire le travail et imprimer le nécessaire.

Planification des commissions que jusqu'au 10 juillet. Le tableau doit être prêt et transmis.

Dates des prochaines commissions :

- **Commission « Habitat » :**
 - Mardi 21 avril (au lieu du 09 avril) - 13h30
 - Lundi 04 mai - 13h30
 - Mardi 16 juin (au lieu du 1^{er} juin) - 13h30

- Commission « Médico-sociale » :
 - Mercredi 25 mars – 09h30
 - Mercredi 22 avril - 09h30
 - Mercredi 20 mai - 09h30
 - Une date sera prochainement programmée pour le mois de juin (à voir car Monsieur Sitbon part en vacances du 08 au 29 juin)
- Commission « Ressources et Fragilités » :
 - Lundi 09 mars - 09h30
 - Mercredi 08 avril - 09h30
 - Mercredi 06 mai - 09h30
 - Jeudi 04 juin - 09h30
- Commission « Prévention et Dépistages » :
 - Mercredi 25 mars - 13h30
 - Mercredi 08 avril - 13h30
 - Mercredi 20 mai - 13h30
 - Jeudi 04 juin - 13h30
- Commission « Communication et Informations » :
 - Mercredi 04 mars - 09h30
 - Mardi 21 avril - 09h30
 - Mardi 26 mai - 09h30
 - Mardi 16 juin - 09h30

Monsieur Mirault rappelle que les regroupements de certaines commissions sur une même journée sont faits dans un but d'économie car cela évite des frais de déplacement.

Monsieur Galletto, nouveau trésorier, aimerait arrêter les comptes de 2014. Pour cela, il demande aux participants de faire passer toutes les factures d'ici dix jours concernant cette période, sinon ils ne seront pas payés.

Monsieur Mirault signale également qu'ils sont en train d'essayer d'obtenir la facture d'Etincelle (la société qui a lancé l'impression et la création de la première lettre). Ils attendent également la maquette de base. Monsieur Mirault va reprendre contact rapidement avec eux pour la facture car il la faut avant la clôture des comptes.

Organisation des co-pilotages :

Monsieur Mirault explique que la mise en place du co-pilotage des commissions permettra d'éviter les blocages liés à l'absence d'un pilote. Il faudra bien définir ce qu'est un co-pilotage.

Commission « Prévention et Dépistages » : Madame Benoist signale qu'elle aimerait que Madame Marcihac soit sa co-pilote pour la commission « Prévention et Dépistages », mais cette dernière ne fait pas partie du Bureau. Comment faire ?

- Monsieur Mirault lui répond que dans ce cas, le co-pilote, même s'il n'est pas membre du Bureau, pourra venir en fin de réunion de Bureau, sur un temps bien précis, pour présenter les travaux de la commission.

Commission « Communication et Informations » : Mesdames Gargano et Laurent seront co-pilotes.

Commission « Habitat » : Mesdames Pelardy-Amanton et Barré seront co-pilotes.

Commission « Ressources et Fragilités » : Monsieur Mirault signale qu'il y a autant de co-pilotes qu'il y a de participants. Il posera la question lors de la prochaine réunion de sa commission pour voir si quelqu'un en particulier est volontaire.

Commission « Médico-sociale » : Messieurs Sitbon et Jamot seront co-pilotes (ce dernier reste à préciser lors de la prochaine réunion de la commission).

Toutes les commissions travaillent en lien avec le Bureau, il faut donc faire des comptes rendus pour avoir un état de ce qui se fait.

Elles sont également toutes en lien avec la commission « Communication et Information » qui évaluera la charge que représenteront les demandes des quatre autres commissions.

A noter que la prochaine réunion de la commission « Communication et Informations » a lieu le 04 mars 2015, et qu'ils évoqueront également la création d'un label CODERPA, la possibilité d'estampiller les documents validés par le Bureau pour la distribution/diffusion, etc...

Tous les sujets de travail des commissions choisis doivent être en lien avec le schéma gérontologique. Le CODERPA a participé à son élaboration et il fait partie des axes de travail.

Monsieur Mirault signale également qu'il faut prévoir une réunion des pilotes après la réunion du 04 mars 2015.

- Madame De Béarn signale que ce serait bien de l'organiser la semaine du 16 au 20 mars, ce qui permettrait de travailler sur l'ordre du jour du prochain Bureau deux semaines à l'avance.

Madame Benoist demande si les co-pilotes doivent aussi venir aux réunions de pilotes ?

- Monsieur Mirault lui répond que dans ces réunions, il n'y a pas de secret, cela permet aux pilotes de tout connaître, d'exposer leurs problèmes, leurs besoins. C'est une réunion de travail, il n'y a donc pas de problèmes pour que les co-pilotes viennent.

La date est fixée au lundi 16 mars 09h30.

Point sur les travaux en cours et/ou en projet des commissions :

Commission « Prévention et Dépistages » : Madame Benoist trouve que la lettre du CODERPA avec une page de fiche technique qui lui est consacrée est un très bon outil. Il y a également une action à intensifier pour la démonstration du défibrillateur d'ARCOPRED. La commission a besoin de retrouver des idées. Elle va prochainement travailler en soutien des aidants sous forme de module. Elle en reparlera quand ce sera plus concret. Actuellement, la commission repart sur une nouvelle période.

Commission « Habitat » : Madame Pelardy-Amanton signale que les réunions de cette commission auront lieu principalement les mêmes jours que les réunions de Bureau. C'est une commission qui n'a jamais fonctionné jusqu'à présent ; il va donc falloir créer un programme qui va être centré sur quatre points essentiels : définir l'habitat, parler des besoins et les recenser, parler des offres et les recenser (voir comment, par quel biais, etc...), et ensuite voir quelles vont être les propositions qui vont être faites et qui s'inscriront à la fois dans le cadre du schéma gérontologique et dans la loi. Cet après-midi, l'habitat sera défini, tout comme ce qui sera inclut dedans. Cela qui conditionnera la suite et aiguillera peut-être sur le nom final de la commission.

Madame De Béarn rappelle que d'une part, elle enverra des invitations 'simples' à l'ensemble des membres du CODERPA pour qu'ils aient une vision globale du travail effectué au sein du CODERPA. D'autre part, elle enverra une invitation avec le compte rendu de la réunion précédente pour les membres officiels actifs des commissions.

Commission « Communication et Informations » : les travaux de la commission vont reprendre. La première réunion sera l'occasion de faire le point sur les besoins en communication des différentes commissions. Il faut se baser sur un rétro-planning pour l'édition et la sortie des lettres lancées l'année dernière (des propositions devront être faites aux pilotes). Il faudra s'organiser pour faire une diffusion d'informations (voir les travaux du CODERPA 90 pour s'en inspirer) et travailler sur un certain nombre de fichiers de diffusion pour préparer des futurs Colloques, diffuser de l'information, etc... Il faut se structurer en fonction des besoins des commissions, des pilotes, du Vice-Président, et refonder le fonctionnement de cette commission.

Commission « Médico-sociale » : elle s'occupe actuellement de mettre en place les dispositifs des CVS et construire des réseaux inter-CVS. Messieurs Sitbon et Mirault, accompagnés par Madame De Béarn, ont rencontré Madame Bretton, coordinatrice du CCAS de Montpellier. Cette dernière leur a fait part de ses attentes, ils en ont fait de même, et ils se sont engagés sur les sept établissements du CCAS de Montpellier. Madame Bretton va envoyer la liste des élus CVS (qu'ils soient résidents ou familles) et elle leur a également proposé de mettre à disposition un lieu où ils pourraient se réunir pour rencontrer les CVS. Actuellement, ils attendent cette liste pour voir ce qui va pouvoir se faire par la suite. En termes de temps et d'intervenants, ils aimeraient organiser des réunions plus largement que seulement sur Montpellier. Ceci restera à voir par la suite, mais il faut d'abord commencer par Montpellier. L'engagement de faire une information à destination des CVS et des établissements a été tenu. Monsieur Sitbon montre la plaquette au format A5 réalisé par Madame Ursella : en page 4, on retrouve le lieu où s'adresser, avec l'adresse Internet de Madame De Béarn où les messages des CVS et des établissements seront réceptionnés (comme les dates de rendez-vous, les demandes des intervenants, les demandes de renseignements, etc...). Depuis la création de ce document, Monsieur Sitbon a ouvert une adresse gmail pour ne pas surcharger Madame De Béarn : coderpa34ms@gmail.com. Pour finir, la commission a commencé à travailler sur des fiches techniques (comme le CODERPA 91). Ces fiches techniques doivent être affinées et retravaillées, notamment au niveau de la mise en page. Cependant, Monsieur Mirault rappelle que le document A5 n'est qu'un projet, il a été réalisé pour Madame Bretton et il ne doit pas être redistribué. Tous les documents doivent d'abord être validés par le Bureau. A ce sujet, il faudrait rajouter en petit en bas "Validé par le Bureau" ou une quelconque mention officielle de ce genre.

Retour sur le Colloque du 05 février 2015 :

Monsieur Mirault explique que 120 personnes étaient attendues. Suite aux intempéries de ce jour-là, 100 étaient présentes. Nous préparons l'envoi des présentations Powerpoint aux personnes présentes. Le compte rendu actuel doit être retravaillé et synthétisé pour pouvoir être envoyé par mail, car actuellement, les photos rendent ce compte rendu trop volumineux. Par contre, les intervenants auront le compte rendu papier complet (avec les photos) en signe de remerciements. Concernant les retours, les CODERPA 66, 30 et 11 ont trouvé que c'était une belle réunion avec des intervenants remarquables. C'était court mais très animé. Madame Rouillon, qui a ouvert ce Colloque, a également été ravie et elle encourage le CODERPA 34 à persévérer dans son travail.

Prochain Bureau :

Le CODERPA a récemment été sollicité par plusieurs organismes :

- Monsieur Jean-Claude Uguen, du développement des soins palliatifs de Montpellier, souhaiterait présenter son association aux membres du CODERPA, ce qui peut être intéressant.

- Des étudiants de l'IRTS, qui ont un projet sur les aidants naturels des personnes âgées, souhaiteraient également rencontrer le CODERPA.
- Monsieur Pierre Raynaud (Directeur adjoint du Pôle des Solidarités et Directeur du Département Autonomie et Compensation) aimerait intervenir pour présenter le projet de Maison Départementale de l'Autonomie de l'Hérault car c'est lui qui gère ce projet. Il voudrait que le CODERPA se présente aussi de son côté auprès de la Direction de l'Autonomie et de la Compensation.

Monsieur Mirault précise qu'il faut les contacter pour connaître leur durée d'intervention, savoir s'ils sont disponibles pour les faire venir lors du prochain Bureau du 09 avril 2015, qui se déroulera finalement sur toute la journée.

Madame Secall-Bersinger trouve très important que Monsieur Raynaud vienne présenter le projet de Maison De l'Autonomie car nous sommes sur le dernier schéma gérontologique, et le prochain sera le schéma de l'autonomie.

Monsieur Mirault déclare qu'il aimerait inviter exceptionnellement Madame Sophie Ursella (ITEV) au prochain Bureau car elle aimerait assister à la présentation de Monsieur Pierre Raynaud sur le projet de MDA. Je rappelle au bureau, qu'elle a effectué la création et la mise en page du compte-rendu ainsi que la lettre du CODERPA et participe à la commission communication.

Il précise qu'il faut rapidement valider la plaquette A5 de Monsieur Sitbon qui a été faite par Madame Ursella.

Il demande si les membres valident le document A5 :

- Tout le monde est d'accord mais il faudra effectuer quelques modifications (notamment l'adresse mail à changer et les mentions légales à ajouter). Normalement, le document définitif sera présenté au prochain Bureau.

Monsieur Mirault signale que des boîtes mails vont être créées pour chaque commission (via gmail), de façon à ce qu'il reste une boîte avec des informations, même lorsque le pilote ne fera plus partie du CODERPA.

Semaine Bleue :

La prochaine réunion des Comités Départementaux aura lieu le 13 mars 2015 à Paris. Le représentant officiel du CODERPA sera Monsieur Sifflet (qui sera remplacé par Monsieur Flamme s'il n'est plus disponible). Monsieur Mirault leur rappelle qu'ils doivent présenter un compte rendu au prochain Bureau. Il pense que ce serait peut-être bien d'envoyer une demande de bénévolat ponctuel à toutes les associations membres du CODERPA pour cette Semaine Bleue.

Pour finir, Madame De Béarn signale que Monsieur Rambaud a demandé si un membre du CODERPA pouvait intégrer le Conseil d'Administration du CIAS de Communauté de Communes du Lodévois Larzac et qu'elle lui a transmis le nom de deux membres du CODERPA qui habitent le Lodévois. Les membres du bureau valident cette action.

La séance est levée à 11h30.